

PASSEPORT-LOISIRS

Validité: 2023/2024

Bénéficiaire

Nom: Prénom:
Date de naissance :
Adresse:
Conditions d'utilisation:
Cette aide est d'une valeur de trente euros ou du montant réel de la cotisation à
l'Association si celle-ci est inférieure. Elle est réservée aux jeunes âgés de moins
de 19 ans et domiciliés à Mairé-L'Evescault. Un seul Passeport- Loisirs est délivré
par année civile au même bénéficiaire.
Pour obtenir le versement de l'aide, le bénéficiaire devra présenter à la mairie la
carte d'adhérent ou la licence ainsi que le Passeport-Loisirs complété par l'Association proposant l'activité. L'aide sera versée par virement après remise à
la mairie d'un relevé d'identité bancaire (des parents ou du bénéficiaire s'il est
majeur).
Le bénéficiaire devra être en mesure de prouver son âge et son domicile.
Partie à compléter par l'Association
Nom de l'Association :
Siège de l'Association:
Activité pratiquée par le bénéficiaire :
Montant de la carte d'adhérent ou de la licence délivrée pour l'année 2023/2024:
Nom du responsable de l'Association :
Date : Signature du responsable,

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le service administratif de la commune de MAIRÉ L'EVESCAULT dans le cadre de l'opération de « passeport loisirs » auprès des jeunes de la commune. Elles sont destinées après décision du conseil municipal, au service comptable pour le versement de la participation. Elles sont conservées 5 ans. La base légale est la mission d'intérêt public. Conformément à la loi « informatique et libertés de 1978 modifiée et au Règlement Européen (RGPD 2016/679), vous pouvez exercer vos droits sur vos données personnelles auprès du délégué à la protection des données et les faire rectifier en contactant : mairie-mairelevescault@paysmellois.org Vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL : mairie-mairelevescault@paysmellois.org Vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL : mairie-mairelevescault@paysmellois.org Vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL : mairie-mairelevescault@paysmellois.org vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL : mairie-mairelevescault@paysmellois.org vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL : mairie-mairelevescault@paysmellois.org vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL : mairie-mairelevescault@paysmellois.org vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL : mairie-mairelevescault@paysmellois.org vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL : mairie-mairelevescault@paysmellois.org vous pouvez introduire une réclamation de la CNIL : <a

Mairie de Mairé-L'Evescault 1 rue des Grands Bois – 79190 Mairé-L'Evescault (Deux-Sèvres) Ouverture du Secrétariat : lundi / mercredi / vendredi : 14 heures / 17 heures www.maire-levescault.fr

Tél: 05.49.07.62.68 Courriel: mairie-mairelevescault@paysmellois.org